



**Chancellerie d'Etat**

Château cantonal

1014 Lausanne

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION 2016**

## **de l'Ordre judiciaire vaudois**

**Le rapport se présente selon les rubriques**

- Groupes de prestations
- Evénements marquants, évolutions significatives
- Projets particuliers
- Sources d'informations complémentaires

## 2016 à l'Ordre judiciaire vaudois

---

L'Ordre judiciaire vaudois a reçu en 2016 plus de 56'000 affaires, hors activités des offices des poursuites et des faillites et du Registre du commerce. Un nombre d'affaires légèrement supérieur a été traité durant la même période. Le total des affaires pendantes en fin d'année a ainsi diminué, tout comme la durée de traitement des affaires.

Si le nombre d'affaires enregistrées en 2016 est globalement stable, les évolutions sont différentes selon les matières.

### Sur le plan pénal

---

Sur le plan pénal, le Tribunal des mineurs connaît une légère baisse de nouvelles enquêtes. La stabilité prévaut devant le Tribunal des mesures de contrainte et le Juge d'application des peines. Le nombre des nouvelles affaires reçues par les tribunaux d'arrondissement est pratiquement identique à l'an passé. En revanche, la Chambre des recours pénale et la Cour d'appel pénale du Tribunal cantonal ont connu une augmentation du nombre des affaires.

### Sur le plan civil

---

Sur le plan civil, la tendance est à la stabilité dans la plupart des juridictions de première instance, en particulier dans les tribunaux de prud'hommes, les chambres pécuniaires et de droit de la famille des tribunaux d'arrondissement, ainsi que les justices de paix. En revanche, la Chambre patrimoniale cantonale connaît une augmentation significative des nouvelles affaires. En deuxième instance, la situation est globalement stable, certaines cours civiles ayant vu le nombre des recours diminuer et d'autres augmenter.

### Droit public

---

En ce qui concerne le droit public, on observe une hausse dans le domaine des constructions et de l'aménagement du territoire, à la suite des difficultés d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), et une légère baisse dans les autres secteurs, le tout s'équilibrant.

S'agissant du domaine des assurances sociales, la tendance est à nouveau à la hausse, en particulier dans le secteur de l'assurance chômage.

### Poursuites et faillites

---

En matière de poursuites et de faillites, on constate un tassement dans le domaine des poursuites et une augmentation dans celui des faillites. Quant au nombre de dossiers traités par le Registre du commerce, la tendance est à la hausse.

### Sur le plan de la gestion

---

Sur le plan de la gestion, la Cour administrative du Tribunal cantonal a entretenu de nombreux contacts avec les juridictions de première instance, afin d'une part de répondre à leurs préoccupations, et d'autre part d'atteindre les objectifs d'efficience fixés, ce qui a été largement le cas.

- [Événements marquants, évolutions significatives](#)
- [Projets particuliers et réalisation des objectifs 16](#)
- [Sources d'informations complémentaires](#)

**Ordre judiciaire vaudois (OJV)**  
**Événements marquants, évolutions significatives**

Comme lors du dernier exercice, l'année 2016 n'a pas connu d'événement particulier. Cette nouvelle année de stabilité a permis de consolider et d'améliorer encore une situation globalement bonne.

## Ordre judiciaire vaudois (OJV)

### Projets particuliers et réalisation des objectifs 16

Le projet « Révision des procédures et mise en place d'Assises PLAFa » (placements à des fins d'assistance), mis en œuvre conjointement avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), arrive à son terme et devrait déployer pleinement ses effets en 2017, dans le sens d'un suivi plus rigoureux des procédures, spécialement par les médecins et les institutions.

Le projet « Réforme vaudoise des curatelles », destiné à mettre en œuvre la décision du Conseil d'Etat de mettre fin à l'obligation pour les privés d'accepter des mandats de curatelle, est mené en partenariat avec le Département des institutions et de la sécurité (DIS) et le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS). Ce dossier est actuellement devant le Conseil d'Etat.

La nouvelle loi fédérale sur les expulsions pénales est entrée en vigueur le 1er octobre 2016. Le Tribunal cantonal a pris des mesures afin que les tribunaux pénaux de première instance soient à même de juger rapidement les personnes concernées. Pour le surplus, diverses modifications de la législation d'application en matière de mesures de contrainte administratives, allant dans le sens d'une plus grande efficacité, seront prochainement soumises au Grand Conseil (EMPL 321 - septembre 2016).

Enfin, la réunion du Tribunal cantonal sur un site unique est toujours attendue avec impatience, à la suite du vote unanime du Grand Conseil du 23 avril 2013, approuvant le postulat Mahaim (12\_POS\_006). Le dossier s'est récemment débloqué puisque le Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPaL) a été chargé de mettre en œuvre le projet. L'espoir est donc de mise.

## **Organisation judiciaire**

---

- [Organigramme de l'Ordre judiciaire vaudois](#) (format pdf)

## **La justice vaudoise sur internet**

---

- [Site de l'Ordre judiciaire vaudois](http://www.vd.ch/ojv) (www.vd.ch/ojv)
- [Site thématique sur la justice](http://www.vd.ch/justice) (www.vd.ch/justice)
- [Jurisprudence du Tribunal cantonal](http://www.vd.ch/jurisprudence) (www.vd.ch/jurisprudence)

## **Rapports annuels de l'Ordre judiciaire vaudois**

---

- [Rapports annuels de l'OJV depuis 2005](#) (page internet)